Image not found or type unknown

obligation de quitte le territoire francais sui vitime

Par **fat**, le **21/04/2009** à **20:28**

C’est dans une situation me concernant, très préoccupante, voire angoissante à plus d’un titre, que j’ai l’honneur de vous soumettre mon dossier, tous recours amiables et hiérarchiques auprès des différentes autorités concernées n’ayant pas abouti à ce jour.

J'ai été mal traite malheureuse suite a un mariage qui été normalement construite sur une base d'amour mais en rentrant ici tout change???

je suis une femme je peux pas dire que je suis battu mais peut être pire je me suis mariée avec un français de nationalité marocaine et je suis marocaine depuis décembre 2004 et je me suis rentrée en France juin 2006 je vie avec lui sachant qu'il a pas un domicile il vit avec ces parents dans une F4 ou ils vient trois couple et des enfants et toujours du mondes en plus alors je vis avec eux en tant que leur femmes de ménage j'ai subit je connais personne j'ai pas de boulot il fait comme il veut il dore ou il dort pas a la maison il travail pas ou plutôt rare il ma fait galère surtout sa mère,, en fin moi j'ai réussi a trouver un job auprès d'une personne âgée après un an de galère ce qui fait que je travail a 60km de chez moi , la personne âgée de 91 ans il peu plus marcher alors ce qui fait que je suis obliger de rester avec elle,et je rentre que le week-end et je fait tout ça avec son autorisation il a bien accepter que je travail tant que je rapporte de 'argent... et quand je rentre le week end fatiguer c pour faire la bonne chez eux , en fin je suis comme une chienne il faut pas que je parle rien;en plus il me demande de l'argent sans arrête en fait c une vie que je ne souhaite a personne mai j'ai toujours peur je réagis pas il gueule tout le temps c grâce a moi que te la toujours il me perturbe je sais plus ou j'en suis et je suis sure que c'est un jeux avec sa famille surtout sa mère ils ont jouer derrière mon dos. et la sa fait quelque jours le 23 mars j'ai reçu un courrier comme quoi j'ai quitter la maison conjugal et j'ai plus le droit de vivre ici c'est une obligation de quitter le territoire français dont un moi s'il vous plais est ce que c'est juste tout ça s'il vous plais aider moi je me suis perdu j'ai pas quitter la maison conjugal je vie déjà chez ces parent j'ai pas de maison conjugal et si j'ai accepter de travailler jour et nuit c'est pour avoir ma liberté avec mon mari et notre propre maison car avec sa mère c l'enferre tout mes problème avec mon homme c'est a cause d'elle c'est la jalousie ou quoi ?imaginer j'ai honte

Par **jeetendra**, le **21/04/2009** à **20:32**

bonsoir, il vous faut un avocat pour faire un recours, avez vous contactez le gisti à paris, la cimade, réseau education sans frontière, soyez courageuse, tenez nous au courant,

cordialement

Par **Patricia**, le **22/04/2009** à **21:51**

fat vous me faites peine...

Allez aussi et le plus rapidement possible à la mairie la plus proche de votre domicile.
Demandez le service social et prenez rendez-vous avec une assistante sociale.
Expliquez lui clairement votre vie et anxiété, elle vous guidera dans les démarches et pourra vous aider à remplir les dossiers administratifs nécessaires si vous avez besoin.

Par **fat**, le **20/06/2009** à **22:22**

bonsoir
suis la aujourd'hui pur vous dire que j'ete par tout mairis association avocat...assistante social ils sont tous avec moi mais j'ai rien obtenu la belle mere elle ma demander 2000euros en espece j'ai pas voue alors elle ma di si non tu vien jamais la sinon je demande a des gars de te tabasser de bruler la maison la ou tu vie avec mamie j'ai eu peur alors je vie plus chez eux ils ont profiter d'y aller faire une main courante disant que ma femme elle vie plus chez moi et il a pris une avocate et la c vrai il a tout les droit ouffffff qu'il famille
merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés